

Ordre du jour :

1. Adéquation des BQE : présentation en 5 min de chaque dossier : 30 min
2. Date des Commission de Pédagogie dans l'année : 5 min
3. Les impératifs administratifs de l'année - Marlène /Franck : 20 min
Accréditation sept 2027 : Marlène et Franck
Revoir les structures (Licence, LP, Master, DEUST, DFG (et DFA)
4. Finalisation R3C : commission de coordination de DES et responsables (Marieke/ Fabien et Cécile/Sophie) : 30 min
5. Mot du doyen : actualités, point R1C : 30 min
6. Questions diverses

Relevé de conclusions :

1. **Adéquation des BQE : présentation en 5 min de chaque dossier : 30 min : confère tableau excel de synthèse des demandes.**

Total de 123.871€ : correspond à l'enveloppe globale ; après renvoi des devis cette somme est passée à 122.608 € (conseil de département du 7 juillet)

Validation sans arbitrage. **Faire parvenir les devis le plus vite possible à Marlène** pour lancer projet de commande. Fatima transmet les spécificités techniques de leurs spectro disponibles mais non utilisés, aux services de Biophysique, Biochimie et galénique.

2. **Date des Commission de Pédagogie dans l'année : 5 min**

20 juillet

31 août

21 septembre : **9h-11h30**

19 octobre : **Valider les maquettes et MCC pour tous les diplômés**

23 novembre

25 janvier 2027

22 février

22 mars

26 avril

24 mai

28 juin

3. Les impératifs administratifs de l'année - Marlène : 20 min

Voir diaporama de Marlène, avec les priorités suivantes :
Revoir les maquettes DFG, DFA, LP, master :

IDEALEMENT : 19 octobre 2026 : validation par Commission de pédagogie
Novembre 2026 : validation par CFVU.

Valider l'accréditation **pour le DES long** (effectifs, nom des enseignants, lieux des enseignements) :
urgent

Concernant les MCC : Un peu de vocabulaire

UE vs ECUE (Élément Constitutif d'UE, anciennement matières dans une UE) : merci de faire apparaître cet acronyme.

CT Contrôle terminal (pour session 2)

CTP Contrôle terminal partiel : unique, tous les étudiants ensemble, en dehors des enseignements (**ce que nous appelons actuellement CC à tort et nous devons changer...**)

CC Contrôle continu : au moins 2 dans l'année, durant les heures d'enseignement

CCI Contrôle continu intégral : ici session 2 non obligatoire, mais notion de 2^{ème} chance : 2^{ème} évaluation obligatoire si ajournement, c'est souvent le C4 (rattrapage). A favoriser quand possible (cf DES officine et UE Internat 1, 2 et 3) et définir les règles du CC4 (remplace la moins bonne note des autres CC ou bien tout...mais attention c'est dangereux, certaines expériences ont montré que les étudiants ne venaient qu'à la fin si cette modalité est présente)

Remarques : Disparition des notes de CC reportées en session 2 uniquement si >10/20 (solution de pas de report ou 10% seulement au lieu de 20 ou 30% en session 1)

Éviter les contrôles surprises.

Approche par compétences, APC :

Mettre en place et faire apparaître dans les syllabus l'approche par compétences (APC) et les niveaux des différentes étapes (cf fiches RNCP du DE Pharmacie, lien vers Fiche RNCP DE Pharmacien ou vous pouvez suivre les liens dans le diaporama; espace Moodle dédié :

<https://moodle.utoulouse.fr/course/view.php?id=9993>

Un tableau avec la liste des UE obligatoires et optionnelles va être envoyé à un GT doit mettre les compétences en regard + le niveau (débutant, intermédiaire, avancé) . Les compétences ciblées sont dans les arrêtés.

Question 1 : Les syllabus des UE optionnelles doivent-ils être revus en APC également ? *Marlène oui, Christophe non ?*

Question 2 : R1C mise en place en 2027-28, pourrons-nous avoir un planning spécifique pour réformer :

- le DFG2 de 2028-29, le DFG3 en 2029-30... ?
- A demander en CFVU

Redistribuer les ECTS : équilibrer les ECTS pour enlever les 0.5 ECTS en vérifiant bien les impacts sur :

- . les coefficients des examens de chaque année
- . chaque discipline dans les différentes années.

Communication auprès de la communauté : article Echo des coques, e.mails...

4. Finalisation R3C :

a. Officine :

- Responsables (Marieke/ Fabien) : fait**
- La commission pharmaceutique officinale : fait**
- Questions en suspens :** MSU (Maître de Stage des Universités), Agrément des stages, Valider les maquettes des étudiants, quels accompagnements pendant l'année, Défraiement des étudiants
- En attente des textes :** finances , Adéquation nombre de stages/ nombres d'étudiants probablement

« Art. 26. – La commission pharmaceutique officinale prévue à l'article 24 est composée :

- Doyen-directeur : **Daniel Cussac**

- Coordonnateur DES officine et responsable parcours officine :

Marieke Vansteelandt et Fabien Brouillet

- Maîtres de stages agréés : **Charles Deguara et Damien Ghedin**

- Etudiants du parcours officine : **Benjamin Mercier et Coralie Bergia**

- Représentant de l'ARS : **Patricia Descamps-Mandine** (pharmacien inspecteur)

- Représentant de l'Ordre : **Jean-Marie Guillermin**

- Représentant Ordre section D : **Stéphanie Terral Lemellec**

b. Industrie :

- Responsables :** Appel à candidature pour co-animation avec Sophie GIROD
filière Industrie-Recherche (S8 DFA1 et S9/S10 DFA2)
DES Industrie-recherche (6ème année)
Sophie Cazalbou est candidate

Souhait d'avoir un binôme incluant un « jeune » enseignant, des disciplines différentes pour une meilleure représentativité.

- ii. **Pas de notion de commission dans le texte** mais : Besoin? Localement, discussion conseil de fac à venir.

c. UE réorientation Officine des étudiants de DFA2 Internat :

- i. changement syllabus
- ii. ou contrat pédagogique
- iii. actuellement : UE réorientation avec 3 matières , au lieu de 2 l'année prochaine (UE Médecine vétérinaire en moins)
- iv. 2026-27 : 5-6 étudiants, voir 10, sont concernés : **il faut les informer qu'il n'y aura pas de validation pour eux de cette matière cette année et les inviter à cette ECUE l'année prochaine.**
- v. **Décision : Pas de changement du syllabus de DFA2 2026-27.**
A modifier pour la nouvelle accréditation en 2027-28

5. Mot du doyen : actualités, point R1C : 30 min

Rien de défini pour le moment, en discussion pour les blocs SANTE (24 à 30 ECTS, plutôt 30) et bloc SPECIFIQUE (24 à 30 ECTS, plutôt 24) et 6 ECTS transversaux (langues, CPS, numérique, TES...)

Discussion autour d'un semestre santé et un semestre spécifique

Implication de UT1 et UT2 : on ne sait pas pour le moment.

Accès direct en pharma : flou pour le moment: « procédure » et pas une « expérimentation » car cette dernière nécessite un texte législatif, ce qui n'est pas possible vu les délais.

Intervention étudiante : CONTRE l'accès direct Pharmacie, volonté forte d'une 1ère année commune !

6. Questions diverses

Demande d'un prix de thèse Industrie/ recherche de notre département de pharmacie: Fabien Brouillet : Cela ferait 2 prix par parcours, porteurs de projet non définis à ce jour.

Demander aux gérants des prix de thèse officine de venir présenter les grilles de critères pour mimer la démarche

Remplir les heures SGCE : Pour le 1er semestre et 2ème à partir du 1er juillet.

- Si soucis : envoi mail à Marlène, elle essaie d'avoir les droits pour les modifications

- les UE transversales : envoi mail à Guillaume Besin + mettre Marlène en copie

Ordre du jour du 20 juillet :

1-Changement accréditation/syllabus pour le 19 Octobre

Point sur le tableau des ACP et groupe de travail et Validation des ECTS

2- Validation accréditation DES long (effectif, lieux d'enseignement et responsable d'UE du DES)

3-Point candidature DES recherche et Industrie

4- Point R1C, mot du Doyen

5- Présentation des critères d'octroi des prix de thèse en officine (Fabien Brouillet)

6- Questions diverses.